



**Bilan semestriel du contrat de liquidité METROPOLE
TELEVISION et transfert du contrat initialement
contracté avec Natixis à Oddo BHF**
Information Réglementée

METROPOLE TELEVISION annonce que, à la suite du partenariat de long terme devenu effectif entre Natixis et Oddo BHF, le contrat de liquidité portant sur ses actions, confié initialement à la société Natixis, a été transféré en date d'effet du 2 juillet 2018 à la société Oddo BHF.

Au terme du contrat de liquidité confié à Natixis portant sur les actions de la société METROPOLE TELEVISION (FR0000053225) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 85 706 titres METROPOLE TELEVISION
- 1 332 222,09 euros

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 24 405 titres METROPOLE TELEVISION
- 2 523 725,53 euros

Par contrat en date du 20 juin 2018 et pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, la société METROPOLE TELEVISION a confié à Oddo BHF et Natixis la mise en œuvre d'un contrat de liquidité et de surveillance de marché, portant sur les actions ordinaires, conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI du 8 mars 2011 approuvée par l'AMF le 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été alloués à Oddo BHF et affectés au compte de liquidité :

- 85 706 titres METROPOLE TELEVISION
- 1 332 222,09 euros

Neuilly sur Seine, le 9 juillet 2018

Contact :
Eric Ghestemme

Relations Investisseurs 01 41 92 59 53 eric.ghestemme@m6.fr

MÉTROPOLE TÉLÉVISION

89, AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

TÉLÉPHONE : 01 41 92 66 66

INTERNET : [http:// www.groupem6.fr](http://www.groupem6.fr)